



REPAS À DOMICILE

La Résidence l'Émeraude offre à ses clients la possibilité de recourir à un service externe de livraisons de repas à domicile uniquement pour les repas de midi.

Vous trouverez ci-dessous les explications y relatives.

1. Prestataires

La Résidence collabore avec les deux partenaires ci-dessous :

- Restaurant de la Balance aux Breuleux : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, excepté les jours fériés. Téléphone : 032 / 954.14.13
- Pro Senectute Arc Jurassien (Hôpital du Jura) à Saignelégier du lundi au dimanche. Téléphone : 032 / 886.83.30

2. Menus

Vous avez le choix entre :

- Une portion entière ou une demi-portion
- Sans poisson, sans viande
- Coupé fin ou mixé
- Sur demande, selon le prestataire, d'autres types de régimes peuvent être envisagés.

A noter que les repas se facturent à l'unité, sans distinction de leur spécificité.

3. Commande

Les repas doivent être commandés directement auprès du prestataire ou auprès du personnel de la Résidence l'Émeraude le jour précédent, au plus tard jusqu'à 10h00. Ce délai est également valable pour les annulations ; passé ce délai, le repas vous sera livré et facturé.

4. Vaisselle

La vaisselle doit être lavée et remise dans le plateau à rendre le lendemain au bénévole. Merci de signaler les dégâts causés au matériel à la personne qui vous livre le repas.

5. Prix (livraison comprise)

Restaurant la Balance : CHF 12.50 par repas

Pro Senectute Arc JU : CHF 17.00 par repas. Un montant forfaitaire initial est facturé à la première commande. Les personnes touchant des prestations complémentaires AVS / AI peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel. A cet effet, veuillez prendre contact avec votre caisse de compensation.

Les repas vous seront facturés mensuellement par le prestataire.

6. Horaires de livraison

Les cantines sont livrées entre 11h00 et 12h00.

7. Remarque

La Résidence l'Émeraude fait uniquement office d'intermédiaire et par conséquent, n'assume aucune responsabilité liée à cette prestation.